

## Expédition et cueillette d'œuvre sujettes aux directives gouvernementales en lien avec la COVID-19

À tous nos collectionneurs (-euses),

En raison des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19, nous sommes dans l'impossibilité de confirmer les dates d'expédition ni les dates de relâchement des œuvres. Pour toute œuvre acquise lors des ventes en ligne de mars, avril et mai, la Maison Heffel offrira gratuitement l'emballage souple et l'assurance pour toutes les expéditions, ainsi que l'entreposage à nos installations jusqu'à six mois. Veuillez réviser les [Termes et Modalités d'expédition de la Maison Heffel](#) pour plus d'information sur la couverture d'assurance.

Afin d'accélérer le processus lorsque nous serons en mesure d'expédier les œuvres, nous vous demandons de régler votre paiement en ligne et de soumettre le Formulaire d'autorisation d'expédition des biens [ici](#), également inclus avec votre facture d'achat. Si vous payez vos frais d'expédition par l'entremise de notre site internet, les frais pour l'emballage souple et l'assurance vous seront remboursés le jour ouvrable suivant. Veuillez noter que l'horaire des expéditions et des cueillettes est sujet aux directives gouvernementales.

Nous vous encourageons à visiter notre site internet où vous trouverez réponse à vos questions ainsi que les coordonnées de nos bureaux régionaux.

Nous vous remercions pour votre intérêt et votre soutien, et nous souhaitons à vous, ainsi qu'à vos proches, santé et sécurité.

- L'équipe Heffel